

académique, qu'elle vous dise un mot de l'état de ses affaires, de ses difficultés, de ses espérances.

Oserai-je bien dire qu'elle est comme le chevalier Bayard, sans crainte et sans reproche? Une telle prétention pourrait paraître exagérée. Et, cependant, je crois que ce ne serait pas assez dire. Etre sans crainte et sans reproche dans les temps difficiles que nous traversons, c'est un privilège bien rare assurément; mais, bien mériter de la religion et de la patrie, faire le bien malgré les obstacles et les difficultés de tous genres, faire le bien au prix des plus grands sacrifices, c'est un privilège plus rare encore. Tel a été, tel est encore celui de nos facultés dans la section de Montréal, et je parle ici particulièrement des facultés de droit et de médecine.

La faculté de théologie, sortie tout armée des arsenaux théologiques du grand séminaire de Montréal, n'a jamais inspiré la moindre inquiétude. Un simple changement de titre a suffi pour créer une faculté que nous envierait plus d'une ancienne université de l'Europe. Les facultés de droit et de médecine, elles, ont dû se former, s'organiser, s'armer pour ainsi dire, de toutes pièces; et cela, sous le feu de l'ennemi. Toutes deux, cependant, ont droit de se féliciter des résultats obtenus depuis qu'elles sont en plein exercice, l'une, depuis deux ans, l'autre, depuis un an seulement.

La faculté de droit a vu le nombre de ses élèves s'augmenter graduellement et—vous l'apprendrez, Messieurs, avec plaisir,—l'année qui commence lui promet des étudiants plus nombreux encore.

Quant à la faculté de médecine, après une année de rudes labeurs, je pourrais dire de luttes pour la vie, dans tous les cas, après une année de sollicitudes et de sacrifices, l'avenir lui apparaît sous un plus beau jour. La loi, vous le savez, exige que toute faculté ou école de médecine ait accès, pour les cliniques, à un hôpital d'au moins cinquante lits. Cet hôpital lui manquait l'an dernier. On a dû y suppléer au prix d'ennuis et d'inconvénients de tous genres. Aujourd'hui, grâce à l'initiative de monsieur le curé de Notre-Dame, grâce au zèle et au dévouement de M.M. les professeurs, et, j'aime à le dire aussi, grâce au concours généreux d'un bon nombre de citoyens, l'hôpital Notre-Dame, béni, le vingt-cinq juillet dernier par Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, offre à nos étudiants tous les avantages qu'ils peuvent désirer.